

ces bruits est tombé , le second s'est dissipé de même,

II. Pendant que les San-Remois se retiroient à *Oneille* , toutes les familles Grecques qui se trouvoient établies dans l'Isle de *Corse* se rendoient dans le Royaume de *Sardaigne*. Depuis plus de deux siècles , il y a eu en *Corse* de ces familles , qui s'y étoient retirées pour vivre sous la protection de la République de *Genes*. Ces familles , à qui l'on avoit assigné des établissemens aux environs de *Calvi* & de *San Bonifacio* , y avoient vécu paisiblement , sans prendre part aux troubles dont cette Isle est agitée. Elles s'étoient proposées de garder une exacte neutralité entre la République & les mécontents ; mais comme il n'a pas été en leur pouvoir de suivre ce parti , & qu'elles ont été pressées d'opter pour l'un ou pour l'autre , elles ont préféré de quitter le Pays , & de se retirer dans la *Sardaigne*. On les y a reçues avec d'autant moins de difficulté , que le motif qui les a obligées à prendre ce dernier parti n'a rien en soi que de fort naturel. Ces Grecs s'établissent dans la partie de l'Isle de *Sardaigne* la moins cultivée , dont ils entreprennent de défricher les terres , & de les faire valoir avantageusement.

N A P L E S.

I. Si l'on fait à *Turin* & ailleurs des conjectures sur des événemens capables à pouvoir troubler la paix de l'*Italie* , il ne s'en fait pas moins à *Naples* , à cause des dispositions qui se font dans le Royaume , comme s'il y avoit de légitimes raisons d'en craindre l'effet. Le Roi a réitéré des ordres qu'il avoit donnés pour pres-